

13 janvier 2020

LE MONITEUR.fr

Pour 2020, les industriels de la construction voient le verre à moitié plein

Par la voix de son président Hervé de Maistre, l'AIMCC, association française des industries des produits de construction, a présenté le 13 janvier ses attentes, ses craintes et ses ambitions pour l'année qui vient. Une année chargée avec les négociations pour la mise en place d'une REP, la concrétisation des premiers projets structurants du contrat stratégique de filière, le tout sur fond de ralentissement économique pour le secteur de la construction.

Comme (presque) toujours, il y a deux manières d'aborder les résultats de l'enquête d'opinion « Tendances Conjoncture AIMCC ». Il y a tout d'abord la manière optimiste, le proverbial « verre à moitié plein » : menée auprès des 80 organisations professionnelles membres de l'association des industriels fabricants de matériaux de construction (62% d'entre elles ont répondu), la quatrième édition de cette étude permet de dresser un bilan très positif de l'année 2019. 81% des industriels interrogés ont confirmé une hausse de leur volume d'activité dont près de 35% entre +4 et +6%. Et pour 2020, les perspectives du marché français de l'ensemble des produits entrant dans la construction (gros œuvre, second œuvre et équipements) s'avèrent rassurantes. Ainsi, 56% des industriels interrogés prévoient une croissance de leur activité dont 19% des hausses dépassant les 4%. Malgré tout, face à un ralentissement général qui se confirme de note de conjoncture en note de conjoncture, 30% des professionnels interrogés anticipent une stagnation voire un repli de leur activité en 2020. La bataille de la REP continue. D'autant que, et c'est là qu'intervient le « verre à moitié vide », les entreprises peinent à dégager des marges suffisantes pour investir dans les produits, les systèmes et les équipements qui doivent permettre au secteur de la construction de répondre aux ambitions environnementales de la prochaine décennie (rénovation, décarbonation, éco-conception, numérisation). Par ailleurs, le manque de main d'œuvre (qui pour 21 % des industriels interrogés représente un frein à leur activité) se fait de plus en plus sentir. Et les derniers textes de loi adoptés risquent de bousculer la filière. Ainsi, interrogé sur l'adoption en CMP du projet de loi « économie circulaire » (la lecture définitive au Sénat devrait avoir lieu le 30 janvier), le président de l'AIMCC, Hervé de Maistre a lui aussi usé de la métaphore du verre pour donner sa position sur le sujet de la création d'une filière REP pour les déchets du bâtiment. « Nous avons beaucoup avancé en 2019 », a-t-il d'abord reconnu. « De là, nous pouvons voir le verre à moitié plein : nous avons montré au gouvernement dès le début des discussions que nous étions responsables et nous avons affiché notre volonté de créer quelque chose sur la base de l'organisation existante. Et je pense que le gouvernement a compris que nous étions vraiment engagés dans cette démarche d'économie circulaire », s'est-il félicité. Mais là encore, il est possible de voir le verre à moitié vide : « Plusieurs sujets ont été traités un peu rapidement par les porteurs du projet de loi », a assuré Hervé de Maistre, « entre autres la gratuité de la reprise des déchets ou encore la création d'un éco-organisme unique. Il reste donc encore beaucoup de travail à faire avant la rédaction des décrets sur laquelle nous comptons peser ». Pour ce faire, le fameux « groupe des 14 », organisations du secteur de la construction devrait être « réactivé », a annoncé le délégué général de l'AIMCC, Hugues Vérité. Projets structurants Et la filière industrielle des produits de construction compte également sur l'accélération des projets structurants engagés dans le cadre du Contrat stratégique de filière (CSF). Parmi ceux-là, les plus avancés sont « Boost Formation », qui doit permettre de pourvoir les emplois de demain, Multiregio, un programme régional de développement de barges à faibles émissions de CO2 pour le transport des matériaux et des déblais notamment dans le cadre de la réalisation du canal Seine-Nord et le « parcours Rénovation Énergétique Performant », qui crée un éco-système complet pour la rénovation énergétique des pavillons. Peu importe l'état du verre finalement, les industriels de la construction se préparent une année pleine.